

Candidate" à l'archevêché de Lyon, Anne Soupa veut secouer l'institution

Publié le 26/05/2020 à 14h43 - Modifié le 26/05/2020 à 14h42 Marie-Lucile Kubacki (La Vie)

En annonçant sa candidature pour devenir archevêque de Lyon, la bibliste Anne Soupa suscite de nombreuses réactions. Et si, au-delà de l'évidente provocation à l'égard de l'institution, sa démarche posait de bonnes questions ?

En 2008, la bibliste Anne Soupa fondait avec Christine Pedotti le Comité de la Jupe après que le cardinal André Vingt-Trois, interrogé sur le rôle des femmes dans la célébration des offices, eut déclaré sur Radio Notre-Dame : « *Le plus difficile, c'est d'avoir des femmes qui soient formées. Le tout n'est pas d'avoir une jupe, c'est d'avoir quelque chose dans la tête.* » Douze ans plus tard, elle décide de postuler à la succession de Philippe Barbarin comme archevêque de Lyon. « *Certains diront que ce geste est fou, écrit-elle dans son communiqué ; mais ce qui est fou, c'est que cela paraisse fou alors que cela ne l'est pas. N'y aurait-il qu'un seul modèle d'évêque, celui d'un homme célibataire, âgé et tout de noir vêtu ? Pourtant, quel gain ce serait d'oser offrir d'autres visages à cette fonction !* »

Relayée dans toute la presse - et soutenue par la secrétaire d'État chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations, Marlène Schiappa, qui a applaudi la démarche sur le réseau social Twitter -, cette candidature suscite, sans surprise, des réactions contrastées parmi les catholiques. Sur le fond, certains reconnaissent la légitimité de vouloir remettre la question de la place des femmes dans la gouvernance de l'Église à l'ordre du jour, tout en contestant le mode opératoire. « *La mission vient d'un appel et non d'une candidature* », s'irrite un prêtre. « *Quand une baptisée catholique remet en question le fonctionnement ecclésial, si votre réaction est : "gnagnagna elle n'a qu'à aller ailleurs si ça lui plaît pas", réfléchissez à ce qu'est l'Église : pas un club, mais*

le corps du Christ. On n'en sort pas les gens ! Je pense que la démarche de Madame Soupa, certes provocante, permet de penser à la distinction possible entre sacerdoce et service de gouvernance. Et ça mérite réflexion, non ? », réagit quant à elle Mélanie Duflot, présidente du mouvement Anuncio, par ailleurs blogueuse sous le pseudonyme de « La catho de l'hosto ».

La démarche de Madame Soupa, certes provocante, permet de penser à la distinction possible entre sacerdoce et service de gouvernance. Et ça mérite réflexion, non ?
- Mélanie Duflot

Mais derrière le pavé dans la mare, dont beaucoup s'accordent pour dire qu'il n'a aucune chance d'aboutir, quelle est l'intention réelle d'Anne Soupa ? La principale intéressée s'en explique à *La Vie* : « *Je veux montrer aux femmes qu'elles sont capables de demander des responsabilités dans l'Église, car souvent, il existe une intériorisation de leur condition seconde et elles ne se croient pas compétentes. La capacité de prendre la parole au sein de l'Église est essentielle. Et puis, j'aimerais que le débat avance quant à la question de la distinction entre le ministère ordonné et la gouvernance de l'Église. Le pape François a demandé aux théologiens de travailler sur ce point, et je considère qu'il ne s'est rien passé. Je vois ma candidature comme une façon de poser la question de l'articulation entre sacrement, pouvoir et sacerdoce.* » Et que ferait-elle, si d'aventure sa candidature venait à être acceptée ? La réponse fuse : « *Je demanderais aux 57% de Français catholiques qui ne fréquentent plus l'Église de venir débattre de la manière dont ils vivent leur identité de catholiques et de ce qu'ils attendraient de l'Église.* »

La démarche d'Anne Soupa a donc une dimension maïeutique assumée, et c'est, outre la question des femmes dans l'Église, cette volonté de susciter un débat qui lui vaut un certain nombre de soutiens. « *Il y a quelque chose de thérapeutique dans son geste. Ce qu'elle veut c'est renverser les choses, commente une*

théologienne, nous pousser à nous poser des questions. Est-il juste que le pape soit élu par des seules voix masculines ? Quand entendra-t-on la voix d'une Hildegarde de Bingen résonner à nouveau dans une cathédrale devant des évêques et des cardinaux ? » Un sujet sur lequel l'ouvrage de la théologienne française Anne-Marie Pelletier - nommée par le pape en avril dans une nouvelle Commission pontificale chargée de réfléchir à la question du diaconat féminin -, *L'Église, des femmes avec des hommes* (Cerf, 2019), apportait déjà ces derniers mois un éclairage décisif.

Au fond, elle pose de bonnes questions, mais pas de la bonne manière et cela décrédibilise ses interrogations, pourtant

légitimes.

- Un théologien

Mais pour d'autres, la méthode est contre-productive. « *Au fond, elle pose de bonnes questions, mais pas de la bonne manière et cela décrédibilise ses interrogations, pourtant légitimes* », commente un théologien. « *Il est parfaitement légitime de poser la question de la relation entre gouvernement et sacerdoce dans l'Église, estime quant à lui le dominicain François Daguet, docteur en théologie et directeur de l'Institut Saint-Thomas-d'Aquin. Mais Anne Soupa le fait en considérant implicitement que l'on peut traiter du gouvernement dans l'Église comme pour une autre institution humaine. C'est oublier que la structure hiérarchique de l'Église n'est pas le fruit de décisions humaines - ce que Luther prétendait déjà -, mais qu'elle est d'institution divine. Si, depuis 2000 ans, les aspects essentiels du gouvernement de l'Église sont inchangés, c'est parce qu'ils procèdent du Christ lui-même, qui a institué les Douze avec Pierre à leur tête. C'est cette structure qui se perpétue à travers les successeurs des Apôtres et de Pierre, autrement dit les évêques - collégalement - et le pape.* »

Pour lui, il est important de se rappeler que le gouvernement dans l'Église n'est pas d'abord de l'ordre du fonctionnel. Ce qui n'empêche pas que nombre de ministères puissent - et doivent - être assumés

par des femmes. « Mais c'est là, aussi, que les pesanteurs d'une société à primauté masculine se fait sentir, nuance-t-il. Et pourtant, qu'est-ce qui empêcherait qu'une femme soit, par exemple, recteur d'une université catholique ? Cette fois, on est dans le "fonctionnel" et rien ne s'oppose à ce que de telles fonctions soient occupées par des femmes autant que par des hommes. On peut envisager de même telle ou telle fonction au sein d'un dicastère de l'Église, et c'est ce que François a fait en nommant deux femmes au dicastère pour les Laïcs, la Famille et la Vie. » Sur ce dernier point, certains regrettent qu'il n'y ait pas eu davantage de nominations de laïcs en général - outre celle de Paolo Ruffini, à la Communication -, et de femmes en particulier, à des postes de direction des dicastères (équivalents de ministères) à la Curie romaine.

Déjà au XXe siècle, les suffragettes menaient des actions spectaculaires pour se faire entendre et reconnaître (...) Quand on est face à un mur dur comme du béton, on est tenté de l'attaquer au marteau-piqueur !
- Michel Cool

Éditeur chez Salvator, Michel Cool invite quant à lui à ne pas se crispier sur le mode opératoire. « Déjà au XXe siècle, les suffragettes menaient des actions spectaculaires pour se faire entendre et reconnaître : elles s'enchaînaient aux grilles du parlement, elles faisaient des grèves de la faim... Quand on est face à un mur dur comme du béton, on est tenté de l'attaquer au marteau-piqueur ! La sagesse serait d'ouvrir des espaces de rencontres et de dialogues pour désamorcer les sujets qui fâchent. Se parler et s'écouter, c'est récuser toute forme de cléricalisme, d'esprit arrogant, et c'est faire le pari de l'intelligence collective. » Il poursuit : « Quand Anne Soupa dit qu'avec une centaine d'ordinations annuelle l'Église de France n'est plus en mesure d'assurer une bonne gouvernance, déraisonne-telle ? Combien d'acteurs pastoraux, clercs et laïcs, ne s'inquiètent-ils pas ouvertement de leur sort et de celle de leurs communautés, dans les cinq à dix ans à venir ? Ne sont-ce

pas là des sujets qui intéressent tous les catholiques soucieux du devenir de leur Église et de l'annonce de l'Évangile dans une société laïque et pluraliste ? Comparaison n'est pas raison, dit-on. Pourtant la démarche synodale entamée par l'Église en Allemagne est une voie qui pourrait en inspirer d'autres adaptées au tempérament français. »

« Le pape François, dont on dit volontiers qu'il était "anti-clérical" - ce qui lui vaut des incompréhensions dans le clergé qui se sent mésestimé - a vraiment le souci de ne pas re-cléricaliser l'Église, comme elle en a la tentation, en ordonnant, par exemple, des femmes ministres, ajoute Michel Cool. C'est explicitement écrit dans l'exhortation apostolique sur l'Amazonie ! La solution qu'il semble privilégier, c'est de pouvoir leur confier des postes de responsabilité et de direction qui ne souffrent pas de concurrence ou de domination cléricale ou masculine. C'est ce qu'il a fait en nommant, par exemple, une femme à la vice-présidence de la secrétairerie d'État. Mais en France aussi, on a déjà joué cette carte de la coresponsabilité : par exemple, depuis 2018, la Mission de France s'est dotée d'une déléguée générale qui a été élue par les membres prêtres et laïcs de la communauté et qui travaille en trinôme avec l'évêque et le vicaire général. »

Et des femmes cardinales ? Pour mémoire, l'historienne Lucetta Scaraffia avait suscité une certaine émotion au Vatican en plaidant en ce sens en 2013. *« La question du cardinalat est délicate car la fonction cardinalice est actuellement liée au gouvernement sacerdotal de l'Église, estime encore François Daguet : chaque cardinal reçoit la régence d'une église de Rome. Mais les prescriptions canoniques actuelles ne sont pas, pour le coup, d'institution divine, et le cardinalat lui-même n'est pas intrinsèquement lié à l'ordre sacerdotal. Régulièrement certains suggèrent que des laïcs, éventuellement des femmes, puissent accéder à cette fonction. Le problème tient au fait que la fonction première du collège cardinalice est l'élection du souverain pontife. En fait, le collège cardinalice est une réduction du collège épiscopal, chargé d'élire l'évêque de Rome et de le conseiller. C'est la raison*

pour laquelle le droit canonique lie cardinalat et sacerdoce ministériel. Mais, pour ce qui est des fonctions de conseil du pape, on ne voit pas pourquoi des femmes ne pourraient pas assumer de telles responsabilités. »

Être évêque n'est pas affaire personnelle. Si le processus de désignation reste vertical, (...) que ce soit une femme apporte peu de chose. C'est une conception cléricale et non collégiale.
- Isabelle de Gaulmyn

La question des femmes dans la gouvernance de l'Église reste épineuse, comme en témoignent les réactions soulevées par le geste d'Anne Soupa. Outre la question des femmes, ce qui se joue, au fond, c'est la transition vers une Église plus synodale et plus collégiale, qui ne devienne pas pour autant un parlement, c'est à dire une structure calquée sur un modèle managérial ou politique. Un politologue parlerait du passage d'un modèle monarchique à un modèle plus démocratique, mais la comparaison toucherait rapidement à sa limite, car elle ne permet pas d'intégrer la dimension mystique et spirituelle de l'institution. Cette dualité spirituelle et politique explique les difficultés qui se posent - et les désaccords qui surgissent - dès qu'il s'agit de réfléchir au pouvoir dans l'Église. *« Être évêque n'est pas affaire personnelle. Si le processus de désignation reste vertical, sans que le peuple concerné soit à l'initiative, que ce soit une femme apporte peu de chose. C'est une conception cléricale et non collégiale »*, réagit ainsi sur Twitter Isabelle de Gaulmyn, rédactrice en chef du journal *La Croix*.

Ainsi, le synode sur la synodalité annoncé par le pape François au Vatican en 2022 méritera une attention particulière : *« Comment faire pour développer la coopération commune et fraternelle entre baptisés ordonnés et baptisés non ordonnés, et pour qu'ils soient coresponsables de la vie ecclésiale, selon le souhait du pape François ?* interroge Michel Cool. *Le préalable à lever pour avancer sérieusement dans cette direction est que les femmes ne soient plus*

"au dernier rang", pour reprendre le titre d'un livre de Lucetta Scaraffia (Du dernier rang, Salvator, 2016). » Une place à laquelle Anne Soupa ne s'est jamais résignée.

In www.lavie.fr > religion > catholicisme 26 mai 2020